

Village de Khan al-Ahmar : 70 ans après, le transfert forcé des Palestiniens continue

6 juillet 2018



Le village de Khan al-Ahmar est devenu bien malgré lui un symbole, celui des destructions de villages et de transferts forcés de populations qui dure depuis plus de 70 ans en Palestine, dénonce l'Association France Palestine Solidarité (AFPS).

Situé à l'Est de Jérusalem et peuplé d'une communauté bédouine déjà chassée de ses terres en 1948, ce village à l'habitat précaire est au cœur d'une zone que l'État d'Israël entend annexer ce qui couperait le Nord de la Cisjordanie du Sud. Les populations qui y vivent ne se laissent pas faire et résistent contre vents et marées à l'armée d'occupation israélienne depuis des années. L'État d'Israël ne s'embarrasse pas du droit international qui lui impose pourtant d'assurer la protection des populations des territoires qu'il

occupe : il a décidé de faire place nette, de les expulser par la force et de détruire leurs habitations, l'école du village ainsi que les bâtiments destinés à l'élevage, leur seule source de revenu.

Aucun permis de construire n'est donné aux Bédouins et ils n'ont pas d'autre choix que de construire sans autorisation. Israël estime alors que les constructions de ces villages sont illégales. Les conditions de vie que leur impose l'administration israélienne sont inhumaines : ils sont privés de tout raccordement à l'eau ou à l'électricité. Les installations fournies notamment par l'Union européenne sont régulièrement détruites par l'armée israélienne.

Après les ordres de démolitions, ce sont les ordres d'expulsions qui ont été présentés mardi aux habitants de Khan al-Ahmar par l'armée israélienne. Mercredi, Israël a déployé des engins de chantier pour préparer la destruction et l'armée a violemment réprimé les manifestations non violentes qui ont répondu à cette opération : plus de 10 arrestations et de 30 blessés. La résistance populaire palestinienne a montré sa capacité de mobilisation ainsi que des militants internationaux et israéliens dont bon nombre ont été arrêtés.

Des dizaines de journalistes étaient présents jeudi à l'entrée du village malgré les tentatives des forces de police israéliennes d'en restreindre l'accès.

Des diplomates européens dont le consul général de France à Jérusalem Pierre Cochard ont apporté jeudi leur soutien aux habitants en leur rendant visite. L'armée israélienne leur a interdit l'accès à l'école du village.

« Nous voulions manifester notre solidarité à ce village qui est menacé de destruction, pour des raisons à la fois humanitaires (...) et parce que c'est un enjeu majeur de droit international », a déclaré Pierre Cochard. « C'est une violation très claire de la 4^e convention de Genève qui détermine les obligations des puissances occupantes dans les territoires occupés », a-t-il ajouté. Alistair Burt, ministre d'État britannique chargé du Moyen-Orient, avait affirmé au mois de mai qu'une expulsion « pourrait constituer un transfert forcé du point de vue des Nations unies ». Un transfert forcé de population est considéré comme une violation de la Convention de Genève.

La mobilisation pour défendre le village de Khan al-Ahmar a porté ses premiers fruits : la Cour suprême israélienne a été contrainte de geler les ordres de démolitions. C'est incontestablement une première victoire. Elle reste à consolider.

Confisquer toujours plus de territoire aux Palestiniens, leur rendre la vie impossible pour les forcer à partir, « achever ce qui ne l'a pas été en 1948 », voilà ce qui se joue autour du village de Khan al-Ahmar, mais au-delà, quotidiennement, dans tout le territoire palestinien occupé et dans un silence assourdissant. C'est la Nakba - la catastrophe - qui continue. Si l'on veut que cela s'arrête, il va falloir aller au-delà des simples déclarations et condamnations. La communauté internationale doit prendre ses responsabilités et agir comme elle a commencé à le faire pour le cas de Khan al-Ahmar, mais avec une toute autre ampleur. La France a l'obligation de faire respecter les conventions de Genève et pour cela elle doit prendre avec d'autres États européens des décisions fortes en direction d'Israël pour lui imposer le respect du droit international.

Le Bureau national de l'AFPS

Lire aussi : [Sur le site de l'AFPS](#)

Visuel : Le Consul Général de France à Jérusalem Pierre Cochard tente d'accéder à Khan Al Ahmar.



• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Qui sommes-nous ?](#) > [Les membres](#) >

• Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Village-de-Khan-al-Ahmar-70-ans-apres-le-transfert-force-des-Palestiniens>